

Le 29 mai, un rendez-vous à ne pas manquer!

GILLES W. PILON

Saisissez l'occasion exceptionnelle de rencontrer l'Association des citoyens, le Club plein air et l'ABVLACS et de vous informer des activités estivales à Sainte-Anne-des-Lacs. La Municipalité distribuera gratuitement plus de 1000 arbres.

Richard Carignan – Le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)

Venez consulter les résultats des analyses de votre lac, qui ont été faites au cours des deux dernières années dans le cadre du RSVL du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Une fois de plus, nous pourrions compter sur la présence de Richard Carignan, directeur de la Station de biologie des Laurentides, pour mieux comprendre l'état de santé de 22 lacs, à partir de l'analyse des 550 échantillons prélevés en 2008 et en 2009, et des 250 mesures de transparence.

De plus, en 2009, M. Carignan a réalisé les cartes bathymétriques, tandis que l'agent de liaison de Bleu Laurentides, Arnaud Holleville, a caractérisé les bandes riveraines de six lacs avec l'aide des bénévoles.

Ces données suscitent quelques questions:

- Comment expliquer que d'une année à l'autre on observe des variations sur les résultats?

- L'état de santé de certains lacs s'est-il amélioré ou détérioré?
- L'historique est-il trop court pour conclure?
- La météo a-t-elle un impact?
- Les changements dans nos pratiques environnementales commencent-elles à porter fruit?
- Nos méthodes d'échantillonnage sont-elles adéquates?
- Que faire pour corriger les déficiences?

Voilà quelques questions qui seront traitées par le Dr Carignan.

Brigitte Voss – Le PAPA

Connaissez-vous le PAPA? C'est le Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert du Ministère des affaires municipales, initié dans le cadre du plan de lutte aux cyanobactéries.

Brigitte Voss, conseillère en environnement de la MRC des Pays-d'en-Haut, dévoilera les résultats des relevés effectués en 2009 dans les zones d'influence des neuf lacs affectés par les algues bleu-vert de 2004 à 2007 à Sainte-Anne-des-Lacs.

Des équipes de techniciens spécialement formés sont venus faire l'in-

ventaire, l'inspection et l'évaluation du rendement des installations sanitaires de 623 résidences, afin d'en déterminer l'impact sur l'environnement et faire rectifier, au besoin, les systèmes défectueux. Un plan correcteur complète le programme.

Voici quelques résultats qui seront communiqués par Madame Voss:

- Le nombre d'installations sanitaires défectueuses et conformes.
- L'âge et le type des installations sanitaires.
- L'état des bandes riveraines.

Gabriel Parent-Leblanc, agent de liaison de Bleu Laurentides

Venez rencontrer celui qui sera au service des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs pour l'été 2010. Vous vous souvenez d'Arnaud, cette année ce sera Gabriel!

Suite à l'entente renouvelée avec le CRE Laurentides, Gabriel sera en poste pendant 16 semaines. En plus de former les riverains aux divers protocoles du RSVL, l'agent de liaison donnera un appui aux citoyens qui auront besoin de conseils pour la régénération des bandes riveraines ou l'entretien des installations sanitaires.

L'objectif principal de Gabriel sera de rédiger, avec la participation des citoyens, quelques plans directeurs de lacs pour maintenir les usages privilégiés par les utilisateurs.

Kiosques d'information

Nous tiendrons ensuite des tables d'information où vous pourrez consulter les fiches individuelles des lacs que nous avons compilées, poser les questions spécifiques à votre lac et vous procurer quelques arbres.

Et les bénévoles

Joignez-vous à notre équipe: la qualité de l'eau, ça concerne tout le monde!

Consultez le programme de la journée du 29 mai sur notre site www.abvlacs.org et inscrivez-vous en ligne.





Avis de convocation

Assemblée générale extraordinaire de l'ABVLACS
Assemblée générale annuelle du Club plein air de Sainte-Anne-des-Lacs
Assemblée générale annuelle de l'Association des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs

samedi 29 mai 2010

<p>8 h 30 Accueil et inscription</p> <p>8 h 50 Séances d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> • ABVLACS - Résultats PAPA 2009 (installations sanitaires), B. Voss, Conseillère en env, MRC PdH - Résultats RSVL 2009, R. Carignan, Ph.D. Directeur, Station de biologie des Laurentides - Programme 2010 • Club plein air - Rapports des activités 2009 et programme 2010 • Association des citoyens - Rapports des activités 2009 et programme 2010 <p>10 h 00 Période de questions</p>	<p>10 h 15 Assemblée extraordinaire de l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajout de l'acronyme ABVLACS au nom officiel de l'Agence des Bassins Versants de Sainte-Anne-des-Lacs <p>10 h 25 Assemblée générale annuelle du Club plein air de Sainte-Anne-des-Lacs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport financier et élection des administrateurs <p>11 h 00 Assemblée générale annuelle de l'Association des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport financier et élection des administrateurs <p>11 h 30 Période de questions</p> <p>11 h 45 Inscription des bénévoles</p> <p>12 h 00 Kiosques d'information des associations</p>
---	---

La municipalité distribuera des arbres de 10 h 15 à 14 h
VISITEZ NOS SITES www.acsdl.org et www.abvlacs.org ET INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE!





Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

www.sadl.qc.ca

SERVICES MUNICIPAUX

Mot du maire

Chers concitoyens et concitoyennes,

C'est avec beaucoup de fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui via ce nouvel outil de communication. En effet, suite à l'adoption par le conseil d'une politique de communication, nous avons décidé d'augmenter significativement les communications avec les citoyens au moyen de cette demi-page mensuelle dans le Journal de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs.

Une partie importante des informations contenues dans cette rubrique fera référence à notre site internet où les citoyens seront en mesure de trouver tous les détails des sujets abordés dans cette chronique.

Depuis le 9 novembre 2009, date de l'assermentation du nouveau conseil municipal, les choses ont beaucoup changé. Nous nous sommes attaqués à des dossiers très importants en commençant par l'adoption d'une politique d'éthique applicable aux membres du conseil. La préparation du budget a demandé de faire des choix stratégiques avec comme résultat une augmentation des revenus et des dépenses dans des services clés pour les citoyens sans pour autant augmenter le taux de taxation qui est demeuré à 0,71¢ du 100\$ d'évaluation.

À titre d'élus, nous sommes très conscients de l'importance de consulter les citoyens. Ainsi, tous les nouveaux règlements et toutes les modifications aux règlements actuels ont fait l'objet d'au moins deux séances de consultation. Cette pratique a pour avantage de mieux informer les citoyens et d'avoir leur point de vue sur ce qui les concerne dans leur quotidien.

Le conseil a aussi pris la décision de refaire le plan d'urbanisme et d'ajuster toute la réglementation qui s'y rattache. De plus, le conseil a décidé de faire un plan particulier d'urbanisme pour le centre du village. Ces deux exercices permettront de définir une vision de l'avenir de notre collectivité. La collectivité, c'est tous les citoyens et la collectivité sera mise à contribution. Le conseil a prévu toute une série de

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT CONCERNANT LES CHIENS – Il est interdit de garder plus de deux (2) chiens par unité d'occupation sur le territoire. Vous devez être en contrôle de votre animal en tout temps. Ainsi, tout chien gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son propriétaire doit être tenu en laisse ou, s'il est laissé seul, doit être gardé sur un terrain délimité par une clôture de manière à éviter toute blessure qui pourrait être causée à des individus, et plus particulièrement à des enfants. Vous devez vous procurer une licence au coût de 20\$ pour le premier chien et de 25\$ pour le deuxième chien. Cette licence est disponible à l'Hôtel de Ville.

BANCS D'ÉGLISE À VENDRE – Il nous reste encore des bancs d'église à vendre : 300\$ pour les citoyens et 400\$ pour les non citoyens. Pour information, veuillez communiquer avec l'Hôtel de Ville au 450 224-2675.

ENVIRONNEMENT

Si vous désirez vous départir de vos débris de construction tels: placoplâtre, bardeau d'asphalte, vieux comptoirs de cuisine, métal, vieux électroménagers, etc. vous devez maintenant apporter le tout à l'Écocentre de St-Sauveur. Les dates et heures d'ouverture sont indiquées sur notre site internet: www.sadl.qc.ca

Pour les items suivants: fauteuils, tapis, matelas, ils peuvent être apportés sur notre site municipal, 31 Chemin du Bouton d'Argent. Veuillez consulter notre site internet chaque printemps pour connaître les dates auxquelles il vous sera possible de vous défaire de ces choses.

En ce qui a trait à la cueillette des matières recyclables par la municipalité, elle s'effectue le 1^{er} et le 3^e jeudi de chaque mois. Votre bac doit être installé aux abords du chemin le jour précédant la journée de cueillette. Par la suite, votre bac doit être ramené près de votre demeure. En aucune circonstance il ne doit demeurer le long de la voie publique pour plus d'une journée. Si vous avez plus de matières recyclables que votre bac peut en contenir, nous vous rappelons qu'un conteneur localisé derrière l'hôtel de ville est disponible 7 jours /semaine.

La berse du Caucase – La berse du Caucase (Heracleum mantegazzianum) a été introduite sur le continent américain pour des raisons horticoles et répertoriée pour la première fois au Québec en 1990. Cette plante peut causer des problèmes de peau très inconfortables. Pour plus d'information, consultez notre site internet au www.sadl.qc.ca

URBANISME

N'oubliez pas de vous informer auprès de notre Service d'Urbanisme avant d'entreprendre tous travaux de construction, agrandissement, rénovation, démolition. Vous devez, dans un tel cas, faire une demande de permis.

TRAVAUX PUBLICS

Nous vous rappelons qu'il est interdit en tout temps de stationner votre véhicule le long de la voie publique.

À noter que le lignage des chemins s'effectuera au cours de la semaine du 7 juin. Comme ceci pourrait causer certains inconforts au niveau de la circulation automobile, nous comptons sur votre patience et vous en remercions. Quant au fauchage des bordures de chemins, il sera effectué au cours de la semaine du 12 juillet.

www.sadl.qc.ca

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT CONCERNANT LES CHIENS – Il est interdit de garder plus de deux (2) chiens par unité d'occupation sur le territoire. Vous devez être en contrôle de votre animal en tout temps. Ainsi, tout chien gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son propriétaire doit être tenu en laisse ou, s'il est laissé seul, doit être gardé sur un terrain délimité par une clôture de manière à éviter toute blessure qui pourrait être causée à des individus, et plus particulièrement à des enfants. Vous devez vous procurer une licence au coût de 20\$ pour le premier chien et de 25\$ pour le deuxième chien. Cette licence est disponible à l'Hôtel de Ville.

BANCS D'ÉGLISE À VENDRE – Il nous reste encore des bancs d'église à vendre : 300\$ pour les citoyens et 400\$ pour les non citoyens. Pour information, veuillez communiquer avec l'Hôtel de Ville au 450 224-2675.

ENVIRONNEMENT

Si vous désirez vous départir de vos débris de construction tels: placoplâtre, bardeau d'asphalte, vieux comptoirs de cuisine, métal, vieux électroménagers, etc. vous devez maintenant apporter le tout à l'Écocentre de St-Sauveur. Les dates et heures d'ouverture sont indiquées sur notre site internet: www.sadl.qc.ca

Pour les items suivants: fauteuils, tapis, matelas, ils peuvent être apportés sur notre site municipal, 31 Chemin du Bouton d'Argent. Veuillez consulter notre site internet chaque printemps pour connaître les dates auxquelles il vous sera possible de vous défaire de ces choses.

En ce qui a trait à la cueillette des matières recyclables par la municipalité, elle s'effectue le 1^{er} et le 3^e jeudi de chaque mois. Votre bac doit être installé aux abords du chemin le jour précédant la journée de cueillette. Par la suite, votre bac doit être ramené près de votre demeure. En aucune circonstance il ne doit demeurer le long de la voie publique pour plus d'une journée. Si vous avez plus de matières recyclables que votre bac peut en contenir, nous vous rappelons qu'un conteneur localisé derrière l'hôtel de ville est disponible 7 jours /semaine.

La berse du Caucase – La berse du Caucase (Heracleum mantegazzianum) a été introduite sur le continent américain pour des raisons horticoles et répertoriée pour la première fois au Québec en 1990. Cette plante peut causer des problèmes de peau très inconfortables. Pour plus d'information, consultez notre site internet au www.sadl.qc.ca

URBANISME

N'oubliez pas de vous informer auprès de notre Service d'Urbanisme avant d'entreprendre tous travaux de construction, agrandissement, rénovation, démolition. Vous devez, dans un tel cas, faire une demande de permis.

TRAVAUX PUBLICS

Nous vous rappelons qu'il est interdit en tout temps de stationner votre véhicule le long de la voie publique.

À noter que le lignage des chemins s'effectuera au cours de la semaine du 7 juin. Comme ceci pourrait causer certains inconforts au niveau de la circulation automobile, nous comptons sur votre patience et vous en remercions. Quant au fauchage des bordures de chemins, il sera effectué au cours de la semaine du 12 juillet.

LOISIRS

Événements à ne pas manquer : Mois de l'arbre et des forêts – Samedi 29 mai, à l'Église de Sainte-Anne-des-Lacs. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site internet au www.sadl.qc.ca

Fête des Voisins – Organiser la Fête des Voisins est très simple : il suffit de le décider. Pour plus d'informations visitez le site www.rqvs.qc.ca

Fête Nationale – Jeudi, 24 juin de 10h à 23h. Plusieurs activités seront organisées tout au long de la journée. Vous pouvez réserver votre table pour le marché aux puces dès maintenant avec le Service des Loisirs. Nous sommes à la recherche de bénévoles intéressés à venir nous aider pendant la journée ou la soirée. Pour réservation ou information, communiquez avec Kim Valade au 450 224-8717. Consultez la programmation des événements au www.sadl.qc.ca

Politique familiale – Consultation publique sur la politique familiale mercredi, le 26 mai 2010 à 19 heures à l'Hôtel de Ville.

ACTIVITÉS À NE PAS MANQUER

Concours de photographie sur le thème du paysage annelacois... Le Service des Loisirs et le Service de l'Environnement souhaitent mettre en valeur les plus beaux paysages de la municipalité. Toutes les photographies reçues seront exposées sur notre site internet dès le 1^{er} août dans la section "Galerie de photos" sous l'onglet du Service des Loisirs. Veuillez nous faire parvenir votre photographie avant le 31 juillet 2010 et ce, par courriel à loisirs@sadl.qc.ca. Visitez notre site au www.sadl.qc.ca pour tous les détails.

Le Camp de Jour Magicoparc en révoluvrak! – N'oubliez pas qu'en ce qui concerne les inscriptions de vos enfants au camp de jour cet été, il y aura une soirée d'inscription tardive le 28 mai prochain de 16h à 20h à l'Hôtel de Ville.

Les Fleurons du Québec – La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs adhère aux Fleurons du Québec. Cette classification reconnaît les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités québécoises. Aidez-vous à embellir notre milieu, notre environnement! www.fleuronsduquebec.com

COMITÉS DU CONSEIL

Les citoyens de la municipalité sont invités à déposer leur candidature pour d'éventuels postes au sein du Comité consultatif d'urbanisme, du Comité Environnement et du Comité des affaires culturelles.

Pour déposer votre candidature, veuillez nous faire parvenir un court texte expliquant vos motivations, ainsi que vos compétences et intérêts, à l'attention de Jean-François René, directeur général.

Samedis matins des élus – Le Conseil municipal invite les citoyens à venir le rencontrer. Ces rencontres se déroulent dans les locaux de l'Hôtel de Ville dans un contexte informel et convivial et ce, afin de discuter des affaires municipales et de leurs préoccupations de citoyens.

Deux dates ont été retenues pour ces rencontres :

- Samedi, le 5 juin 2010 de 9h30 à 11h30
- Samedi, le 27 novembre 2010 de 9h30 à midi.

Le conseil souhaite avoir le plaisir de vous y rencontrer.

GROUPES COMMUNAUTAIRES

- Club Optimiste de Sainte-Anne-des-Lacs**
- Journée de Pêche ! Le Club Optimiste vous invite à une partie de pêche le dimanche, 30 mai. Communiquez avec M. André Bertrand au 450 224-4606.
- Sécurité à vélo**
- Dimanche, 13 juin Venez respirer l'air en famille en sillonnant les rues de Sainte-Anne-des-Lacs. Un beau parcours vous sera proposé. Atelier de burinage, kiosque d'information sur la sécurité et plus !! Rendez-vous à 10h au Parc-Henri-Piette !
- Club de Plein Air**
- Le Club de Plein Air vous invite à défricher !! Venez prendre l'air avec nous. Des corvées sont prévues aux mois de mai et octobre. vincent.pilon@cgocable.ca ou 450 224-1421.
- Club de soccer de Sainte-Anne-des-Lacs**
- Début des pratiques : mercredi, 19 mai Pour toutes questions, communiquez avec M. Denis Bertrand au 450 224-9512.
- ABVLACS, Club de Plein-Air de SADL, Association des citoyens de SADL**
- Dans le cadre de la Journée du Mois de l'Arbre et des Forêts Samedi, le 29 mai 2010, de 8h30 à 14h à l'église de Sainte-Anne-des-Lacs
 - 8h30** – Accueil et inscription
 - 8h50** – Séance d'information
 - ABVLACS (Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs)**
 - Résultats des relevés des installations sanitaires (PAPA) 2009 avec Brigitte Voss, conseillère en environnement, MRC des Pays-d'en-Haut
 - Résultats RSVL 2009, avec M. Richard Carignan, Ph.D. directeur, Station de biologie des Laurentides
 - Programme 2010
 - Club de Plein Air de Sainte-Anne-des-Lacs**
 - Rapport des activités 2009
 - Programme 2010
 - Association des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs**
 - Rapport des activités 2009
 - Programme 2010
 - 10h15** – Assemblée extraordinaire
 - Ajout de l'acronyme ABVLACS au nom officiel de l'Agence des Bassins Versants
 - 10h25** – Assemblée générale annuelle du Club de Plein Air de SADL
 - Rapport financier et élection des administrateurs
 - 11h00** – Assemblée générale annuelle de l'Association des citoyens de SADL
 - Rapport financier et élection des administrateurs
 - 11h30** – Période de questions
 - 11h45** – Inscription des bénévoles
 - 12h00 à 14h00** – Kiosques d'information des associations.